

Ecole

L'organisation scolaire est mise à mal à Le Vaud

Un référendum contre les huit salles provisoires est en cours de récolte de signatures. S'il aboutit, il manquera des classes en août

Raphaël Ebinger

L'école est un sujet de tension dans les hauts du district de Nyon. Le projet d'installation de huit salles dans des bâtiments modulaires - sortes de Portakabin améliorés - à Le Vaud met à mal la cohésion qui règne sur cette problématique sensible. Le projet porté par l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE) risque de se jouer dans les urnes depuis que le premier référendum intercommunal dans le canton a été lancé par une poignée d'habitants de Saint-George, de Longirod et de Bassins. S'il aboutit, il faudra pallier un manque de classes sur le site de Le Vaud. «Face à cette situation, je ne sais pas ce que nous ferions, souligne Claudine Vanat-Gachet, présidente de l'AISE et municipale à Duillier. Mais il faudra trouver des solutions pour enclasser les élèves attendus.»

Récolte difficile

La plupart des autorités politiques espèrent donc que le référendum ne récolte pas les 1175 signatures

«Notre objectif est simplement de respecter HarmoS»



Claudine Vanat-Gachet
Présidente du comité directeur de l'AISE

nécessaires d'ici au 17 janvier. Ce qui pourrait bien arriver par ailleurs. Le calendrier est défavorable aux opposants. Le mois pour la récolte des paraphes est tombé pendant les Fêtes. Le comité référendaire, discret sur l'avancée de la récolte, a donc laissé tranquille la population pendant deux semaines et débute vraiment sa collecte depuis lundi. Il ne lui reste donc qu'une dizaine de jours.

Malgré les circonstances défavorables, Anne-Gaëlle Bovon Abbet, cheffe de file des opposants et ancienne municipale des Ecoles de Saint-George, est optimiste. «J'y crois, lance-t-elle. De toute façon, les dates nous ont été imposées légalement. Et nous n'avons pas d'autre moyen d'affirmer notre désaccord.» Le référendum s'oppose à la décision du Conseil des délégués de l'AISE du 27 novembre sur la construction de huit classes.

Les référendaires remettent en cause le mode de financement des

nouvelles classes. Habituellement, leurs constructions sont financées à 50% par la commune territoriale et à 50% par l'AISE (donc par les dix communes qui la composent: Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Le Vaud, Longirod, Marchissy, Saint-George et Vich). Or pour le projet de Le Vaud, l'opération est prise en charge à 100% par l'association intercommunale, qui sera alors propriétaire des bâtiments. Il devrait en coûter quelque 3 millions de francs au total.

Le surcoût pour les communes a suscité une vive réaction de la Commune de Bassins. «Nous n'aurons pas les moyens de payer la part qui nous reviendra», peste le syndic, Didier Lohri, qui entend ne pas se laisser faire. Son collègue de Burtigny, Commune qui a dû baisser le taux d'occupation de son personnel pour réussir à boucler son budget 2015, est plus philosophe. «C'est cher, mais il faut bien assumer nos responsabilités et caser tous ces élèves, assure Marcel Dill. Nous n'avons pas le choix et nous ne nous opposons pas au projet de l'AISE.»

«Si le mode de financement a changé, c'est que la structure sera provisoire. Il est probable que, d'ici à quelques années, la plupart des classes soient transférées en plaine, où la population scolaire sera en augmentation, explique Claudine Vanat-Gachet, présidente du comité directeur de l'AISE et municipale de Duillier. Dans quelques années, nous nous

attendons à ce que le nombre d'élèves baisse sur les hauts du district. Nous aurons donc trop de classes à ce moment-là. L'achat de cette infrastructure est dicté par un souci d'économie sur le long terme.»

Vers un pôle scolaire

Dans les faits, les huit classes modulaires doivent donc prendre en charge une surpopulation scolaire provisoire, tout en comblant un manque de locaux lié au retard pris dans le cadre du projet d'extension du site scolaire de Le Vaud. Celui-ci a été bloqué quelques mois à cause d'un référendum communal s'opposant à la construction d'une nouvelle salle de gym. Or cet équipement était nécessaire pour transformer la salle actuelle en classes.

Dans tous les cas, Le Vaud doit accueillir au mois d'août les élèves de 7e et 8e années HarmoS issus des «communes du haut» à Begnins. Avec les 5e et 6e années, ce sont près de 270 écoliers qui sont attendus sur le site. Dans un même temps, il est prévu de fermer des classes à Marchissy, à Bassins et à Saint-George, pour répondre aux exigences du Canton. Une situation difficilement compréhensible pour les référendaires, qui pourraient obtenir le maintien durant quelques années de ces classes. En août prochain, celles-ci pourraient accueillir les écoliers qui n'auront pas de place à Le Vaud.

Des immeubles près de l'ancien domaine Prost

A Yens, le futur quartier En Muraz sera bientôt soumis à l'enquête. Il accueillera plus de cent nouveaux habitants. L'Exécutif s'attend à des oppositions

Le vent de contestation contre le futur quartier En Muraz, prévu à l'est de Yens, ne risque pas de faiblir. Bien au contraire. Ce projet, prévoyant la création de villas et de petits immeubles près de l'ancienne propriété d'Alain Prost s'apprête à passer une étape décisive, qui risque de faire réagir. «Il sera soumis à l'enquête publique d'ici la fin du mois», annonce Jean-Pierre Bourdon, syndic.

Concrètement, cette énième mouture prévoit la création de 42 logements qui devraient, à terme, accueillir quelque 150 nouveaux habitants. Ils seront bâtis sur un terrain vierge aux abords de la ferme et des écuries du domaine. «Parallèlement à ce projet, la route de desserte interne de ce nouveau

quartier sera aussi soumise à l'enquête publique en même temps, poursuit le chef de l'Exécutif, tout en précisant qu'elle devrait rejoindre les chemins de Chanta-Merloz et de Sus-Vellaz. La délivrance du permis de construire est conditionnée à la création de ce nouveau tronçon.»

Selon le syndic, la Commune s'attend déjà à recevoir des oppositions dans ce dossier qui suscite des craintes, notamment pour des questions de surcharge de trafic. Il faut dire que plusieurs villageois se montrent hostiles au développement de cette portion de village. Pour preuve, l'Association des habitants de l'est de Yens - réactivée récemment - avait annoncé en juillet dernier qu'elle s'opposerait à ce nouveau projet.

«De plus, une procédure est pendante au Tribunal cantonal. Une quarantaine de personnes demandent l'abandon du plan de quartier en invoquant un article de la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et de la construction», conclut Jean-Pierre Bourdon. **L.B.**

Tolochenaz Bibliothèque solidaire

La Commune de Tolochenaz a mis en place une bibliothèque solidaire au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Administration communale. Le principe est simple: les personnes qui ne veulent pas conserver leurs bouquins peuvent les déposer à la bibliothèque et, lors de leur passage, choisir un autre livre, le prendre chez elles et le rapporter quand elles le désirent. Les mordus de lecture peuvent se rendre dans cette bibliothèque originale aux heures d'ouverture de l'administration. Infos au 079 616 18 68. **N.R.**

Soutenir la fanfare

Gland La fanfare de Gland organise son repas de soutien samedi à la salle communale de Montoly (19 h). Après un apéritif en musique, repas copieux, bar, tombola et ambiance conviviale. **Y.M.**

«Ça me saoule!»

Rolle La Compagnie de Théâtre Côté Court (TCC) présentera son spectacle intitulé *Ça me saoule!* samedi à 20 h 30 au Casino Théâtre de Rolle. La pièce évoque un sujet très actuel: l'alcool chez les jeunes. Sous la forme d'une comédie, elle raconte une soirée entre amis, bien alcoolisée... Sans être moralisante, elle reste proche de la réalité. **Y.M.**

Géante, la galette des Rois croquée à Nyon!



La foule s'est pressée pour obtenir une part de la galette géante distribuée par les Rois mages. VANESSA CARDOSO

Les gourmands de tous âges ont fait la queue pour obtenir une des 1200 parts de gâteau offertes hier soir sur la place du Château par les artisans boulangers de La Côte

Hier soir, l'éclairage de Noël était de la fête. Pas comme l'an dernier, où la galette géante confec-

tionnée traditionnellement pour l'Épiphanie par l'association des artisans boulangers de La Côte était distribuée presque à tâtons, faute de lumière. La Ville avait enlevé un peu prestement les guirlandes, plongeant la place du Château dans la pénombre!

Cette fois, tout scintillait, y compris les yeux des enfants qui se pouléchaient déjà les babines en suivant le cortège parti de la

place du Midi au son des Fifres et Tambours de Nyon.

Devant le château, flambeaux, braseros et même lampions du 1er Août peinaient à réchauffer la foule et les musiciens, enveloppés d'une nappe de brouillard glaçante. Dans cette atmosphère ouatée, les familles comme les aînés ont volontiers partagé le vin chaud et les galettes confectionnées par chaque

boulangier selon sa propre recette.

Devant une montagne de couronnes, les Rois mages en grande tenue ont distribué pas moins de 1200 parts de gâteau. «Nous en avons préparé un peu moins que l'an dernier, car tout n'était pas parti. Mais elles sont toujours aussi appréciées», relevait le président des artisans boulangers, Steve Rougemont. **M.S.**

Elle a dit

«Nyon a obtenu un délai à août 2016 pour la bascule HarmoS, le temps de construire des classes pour réunir tous les élèves du secondaire»

Stéphanie Schmutz
Municipale des Ecoles



Eclépens

Des logements pour les villageois

La Municipalité du village annonce que les travaux de transformation de l'ancienne forge, propriété de la Commune, avancent. Ils seront terminés pour début mai. Pour mémoire, le chantier vise à transformer cet ancien rural en huit appartements. Ces derniers seront attribués en priorité aux jeunes et aux aînés de la localité. «Certains logements ont déjà trouvé preneur, précise Claude Dutoit, syndic d'Eclépens. Nous avons aussi déjà reçu plusieurs dossiers pour reprendre le petit local commercial.» **L.B.**

Montricher Flambeau passé aux Paysannes

La Montélaise, société qui organisait toutes sortes d'animations destinées aux seniors, à Montricher, a cessé son activité fin décembre, après quatorze ans de bons et loyaux services. «Cela faisait longtemps que nous n'étions que quatre ou cinq au sein de la société, et nous n'avons pas trouvé de relève», indique Sylvette Redard, présidente de la Montélaise. Mais les activités pour les aînés ne disparaîtront pas pour autant, puisque les Paysannes Vaudoises ont accepté de reprendre le flambeau. **N.R.**

Le chiffre

150

En francs, il s'agit du montant maximal de la subvention «Promotion de la mobilité douce» que propose la Commune de Buchillon à ses habitants pour 2015. A l'image d'un abonnement général ou encore demi-tarif, les dépenses liées à un moyen de transport public (transports aériens exclus) permettent de prétendre à la subvention. A noter enfin qu'elle ne peut être versée qu'une seule fois, et ce même si le justificatif présenté est inférieur au montant maximal du coup de pouce. **E.BZ**